

Prestation de la pharmacie

# Économiser des primes d'assurance-maladie grâce au modèle des pharmacies

Dernière mise à jour: 03.10.2023, 13:51



L'augmentation des primes d'assurance-maladie est sur toutes les lèvres. Attirez l'attention de votre clientèle sur le «modèle des pharmacies», moins cher, et mettez ainsi aussi en avant vos compétences en tant que premier point de contact pour les questions relatives à la santé.

La saison des comparaisons de primes d'assurance-maladie bat à nouveau son plein. Vu l'importance de la hausse des primes annoncée pour l'an prochain, les assurés sont à la recherche de modèles d'assurance économiques. Informez votre clientèle sur le modèle des pharmacies ou sur les modèles hybrides ou mixtes et présentez-en les avantages. Dans ce contexte, vous pouvez également signaler l'article «Primes de caisse-maladie: connaissez-vous le modèle avantageux des pharmacies?» paru dans l'édition d'octobre d'Astrea Pharmacie.

## Les avantages du modèle des pharmacies:

- Jusqu'à 20% de remise sur les primes
- Accès rapide à un premier avis médical, sans rendez-vous
- Conseil, suivi et traitement personnalisé
- Bonne disponibilité géographique, horaires d'ouverture conviviaux des pharmacies
- Malgré un premier interlocuteur défini, grande flexibilité et liberté importante

## Fonctionnement du modèle des pharmacies

Le modèle des pharmacies est parfois proposé sous forme de modèle dit hybride ou mixte. Cela signifie par exemple que c'est la pharmacie qui assume le rôle de premier point de contact pour les questions relatives à la santé et qui, dans ce sens, effectue une première clarification, conseille et propose un traitement. S'il ne peut résoudre le problème médical, le pharmacien oriente la personne malade vers un spécialiste ou cette personne s'adresse elle-même directement à un médecin du répertoire de sa caisse-maladie. Certains modèles permettent aussi de choisir entre différents premiers points de contact – la personne assurée s'adresse alors soit à une pharmacie partenaire ou à un service de télé-médecine. Mais en cas d'urgence ou pour les consultations de suivi, les patients ne doivent pas d'abord s'adresser à une pharmacie.



Les assurances ci-dessous proposent entre autres des modèles d'assurance alternatifs impliquant les pharmacies (la liste n'est pas exhaustive, nous nous sommes focalisés sur les dix plus grandes assurances-maladies). Par ailleurs, certaines caisses-maladie prennent en charge des prestations fournies en pharmacie, comme la vaccination, via les assurances complémentaires (ne sont pas mentionnées ici).

- **SWICA:** Dans le modèle des pharmacies FAVORIT MEDPHARM, la personne assurée confrontée à un problème de santé s'adresse à l'une des pharmacies partenaires SWICA ou peut téléphoner 24 heures sur 24 au service de télémédecine santé24. Si le problème de santé ne peut pas être définitivement clarifié, la personne assurée s'adresse à l'un des nombreux médecins de la liste MEDPHARM.
- **Sanitas: Medbase MultiAccess** est un modèle d'assurance de base qui offre à ses assurés ayant des questions concernant leur santé un accès flexible à l'un de ces trois interlocuteurs: Medbase Medical Center, Centre télémédical ou Pharmacies Medbase.
- **Vivao Sympany:** Medbase MultiAccess est un modèle d'assurance de base qui offre à ses assurés ayant des questions concernant leur santé un accès flexible à l'un de ces trois interlocuteurs: Medbase Medical Center, Centre télémédical ou Pharmacies Medbase.
- **Groupe Mutuel:** Dans le modèle PrimaFlex, la personne assurée a le choix en cas de problème de santé entre différents premiers points de contact: télémédecine, pharmacie ou médecin de famille. Après le conseil, la personne assurée peut choisir librement les démarches thérapeutiques à entreprendre.

→ Remarque: ce modèle d'assurance doit désormais aussi être accessible aux pharmacies via [www.pharmonline.ch](http://www.pharmonline.ch) (PharmaFocus). Si cela vous intéresse, veuillez vous adresser directement à PharmaFocus, Andreas Tschan.

- **Assura: Dans le modèle PharMed,** la personne assurée consulte toujours en premier lieu son médecin de famille et retire ses médicaments dans une pharmacie agréée par Assura. La personne assurée bénéficie principalement de rabais offerts par la pharmacie. Ceci ne correspondant pas au rôle que nous souhaitons des pharmacies en tant que fournisseurs de prestations impliquées dans les modèles d'assurance-maladie alternatifs (MAA), ce n'est pas notre modèle favori. Dans un souci d'exhaustivité, nous l'avons cependant mentionné ici.
- **KPT: Le modèle d'assurance de base KPTwin.easy** combine télémédecine et pharmacie en ligne. Ce n'est pas non plus un modèle que nous soutenons, mais nous le mentionnons ici aussi par souci d'exhaustivité.
- **CSS:** La CSS ne propose pas encore de MAA impliquant les pharmacies mais des modèles correspondants sont en cours de développement. **Des prestations de conseil fournies par les pharmacies (PrimaryCare, netCare, Aprioris) sont toutefois déjà prises en charge par l'assurance complémentaire myFlex.**

**Attention avec le modèle Multiméd de la CSS:** celui-ci exige que les patients qui ont une ordonnance à renouveler retirent leurs médicaments auprès d'une pharmacie en ligne ou d'un cabinet médical Multiméd. **C'est là un modèle que nous ne soutenons clairement pas.**

**Vous trouvez des informations sur les modèles d'assurance alternatives et un calcul des primes à l'adresse.**

**Voici les liens vers d'autres informations concernant les modèles évoqués ci-dessus:**

- SWICA
- Sanitas
- Sympany
- Groupe Mutuel
- Assura
- KPT
- CSS



Votre interlocuteur/-trice

**Martina Tschan**

Spécialiste en communication, communication

✉ communication@pharmaSuisse.org

☎ 031 978 58 27

## Vers la vue d'ensemble des articles

### Articles similaires

Campagne



### AllergoCheck® 2024: Ouvert à toutes les pharmacies intéressées →

Dernière mise à jour: 26.09.2023, 12:58



Innovations

